



**Charte 2011** (pour les Kiteurs navigant sur la petite mer de Gavres)

Afin de profiter au mieux et le plus longtemps possible de la pratique de notre sport sur le spot de la Petite Mer de Gavres (PMG), le club GAVRESKITE (affilié FFVL) vous propose ces quelques recommandations :

1. Le stationnement :

➤ L'accès au spot se fait par une route départementale où la vitesse est limitée à 90 Km/h et le stationnement est réglementé voire interdit :

- Soyez donc très prudents et attentifs dans vos manœuvres. Utilisez le clignotant.
- Laissez vous dépasser avant d'arriver.
- Tentez de vous garer en épis et prêt à repartir (capot vers la route)
- Le stationnement actuel se fait sur un terrain militaire (et notre présence est tolérée mais avec des limites). Hors ce dernier peut-être fermé à tout moment en raison de tirs signalés par un **drapeau rouge** devant le bâtiment de la DGA (CELM) : **renseignez vous auprès de l'agent** situé dans la cabane vitrée devant les barrières.

2. Les vents :

- Par des orientations NO, N, et NE, la pratique dans la PMG est risquée. Les vents rafaleux risquent de vous entraîner sur la route. Coté océan ces vents de terre vous emporteront au large.
- Par des orientations SSE, S, SSO, la pratique coté océan peut aussi être dangereuse : à marré haute, outre le shore break, la route n'est pas très loin...
- Dans tous les cas, renseignez vous auprès des locaux en cas de doute.

3. Les oiseaux :

- Le fond de la PMG est classée en **Zone de Protection Spéciale** au titre de la directive « oiseaux » (voir **plan au verso**)
- **Évitez de naviguer tout particulièrement au fond de la PMG** (voir plan, **ZONE X**).
- **Changez de bord lorsque vous vous approchez d'un banc ou d'un vol d'oiseau.**
- **Dans tous les cas, évitez de vous rapprochez des oiseaux et tenez vos chiens à distance.**

4. La plage :

- Elle est à tout le monde, soyez cool avec les autres utilisateurs.
- Vous y serez rarement seuls, gardez vos distances de sécurité, surtout si vous évoluez avec votre aile.
- N'hésitez pas à informer les promeneurs, pêcheurs ou baigneurs des risques encourus.

5. La dune :

- Elle est sensible au piétinement, évitez de la dégrader inutilement.
- Ne laissez pas traîner des déchets.
- Soyez doux avec l'accélérateur.

6. Le Kite et la sécurité :

- Si vous avez l'intention de débiter en Kite, prenez impérativement des cours dans une école (nous vous donnerons les coordonnées des écoles qui respectent cette charte 2009).
- Coté PMG, le décollage et l'atterrissage des ailes se fait le plus souvent sur la petite surface de sable (**zone DEP/ARR** sur le plan **au verso**) ; Evitez de squatter celle-ci trop longtemps l'aile en l'air.
- Assurez vous que la personne que vous aidez ou qui vous aide à décoller ou atterrir ait des connaissances en Kite.

**Voici la liste des écoles (locales) de qualité qui respectent cette charte:**

Carnac Evasion – Thomas Ruelland 52 av Druides 56340 CARNAC  TEL : 0297526330	Free Boost – David Cano 25 parc Penhouët 56410 ERDEVEN  TEL: 0297556924 0674592796	NKS – Pierre Romain 1 place du Général de Gaule - 56340 PLOUHARNEL  TEL: 0679774710
---	---	---



**Charte 2011** (pour les Kiteurs navigant sur la petite mer de Gavres)

6. (suite) Le Kite et la sécurité :

- Sur l'eau, priorité à celui qui est tribord amure.
- Attention, nous naviguons dans une **Zone de Protection Spéciale**, éviter absolument la **ZONE X** indiquée sur le plan.
- Il est formellement interdit de stationner dans le chemin du fond de la PMG donnant accès à la **ZONE X**.
- Celui qui est au vent remonte son aile et celui sous le vent la baisse.
- Les débutants pourront partir sous le vent de la zone de départ (voir plan).
- Laissez la priorité à celui qui part ou arrive de la zone de décollage.
- Eviter de tirer des bords trop petits près de la zone de décollage.
- Plan du site :

